Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-213500523-20261015-DELIB_2026_47-DE

Commune de Champeaux
(Ille-et-Vilaine)

DELIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15/10/2026

DELIB-2026-47

TARIFS COMMUNAUX 2027

Date de convocation :
09/10/2026

L'an deux mille vingt-six, le quinze du mois d'octobre le conseil municipal de Champeaux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Mme BELLOIR Fabienne.

Etaient présents : Mme BELLOIR Fabienne, M. SIMON Jean-Pierre, Mme RINNERT Pascale, Mme BARDOU Ludivine, M. BEAULIEU Denis, Mme BORDAGE Martine, M. BOUVET Rémy, Mme BRETON Claire, M. CHAVOUTIER Isaïe, M. FOUCHER Grégoire, M. GARDAN Éric, M. MAIGNAN Olivier, M. NURY Vincent, Mme VALLIER Lolita
Était absent : Mme PHILIPPE Marion
A été nommée comme secrétaire de séance : Mme RINNERT Pascale

Le Conseil Municipal,
Vu le Code Général des collectivités territoriales,
Vu la délibération, N°DELIB-2025-53, du 14 octobre 2025 fixant les tarifs communaux applicables au 1er janvier 2026,
Considérant qu'il convient de procéder à leur réactualisation annuelle,
Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité,
FIXE ainsi qu'il suit les tarifs applicables au 1er janvier 2027,

SALLE "OR ET AZUR" – Caution de 400 € – avec contrat et assurance responsabilité civile du locataire – Capacité d'accueil : 60 personnes			
		Commune	**Hors Commune**
Week end Du Vendredi 18h au dimanche 18h	Avec Vaisselle	280,00 €	370,00 €
	Sans Vaisselle	240,00 €	330,00 €
Journée 9h à 19h	Avec Vaisselle	230,00 €	310,00 €
	Sans Vaisselle	200,00 €	270,00 €
Vin d'honneur (avec vaisselle - durée 4 heures)		85,00 €	110,00 €

SALLE "KAMPAL" – Location uniquement pour les champéen.e. s (sauf accord du Maire) – Caution de 400 € – avec contrat et assurance responsabilité civile du locataire – Capacité d'accueil : 60 personnes	
	Commune
Demi-journée (Pique-nique, réunion, Vin d'honneur..., durée 4h - horaires selon règlement)	20,00 €

Location gratuite des salles communales aux Associations de la commune et du RPI Champeaux-Landavran – avec contrat annuel, demande écrite à chaque location et assurance	
CASSE ou PERTE VAISSELLE – PRET MOBILIER – Caution de 100 €	
Assiette, plat	3,00 €
Verre, tasse, couvert	2,00 €
Tout autre casse	Facturation au prix réel
Heure ménage (en cas de salle restituée en mauvais état)	80,00 €
Prêt de mobilier aux Champéen.e.s *(sauf accord du Maire)* (tables, chaises et bancs de la salle Kampal)	1 table + 2 bancs : 5,00 € 1 table + chaises : 1,00 € la place Mange debout : 3,00 €

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-213500523-20261015-DELIB_2026_47-DE

CIMETIÈRE - Concessions		
Concessions enfants (jusqu'à 1,40m)	15 ans (première acquisition)	Gratuit
	15 ans (renouvellement)	55 €
	30 ans	110 €
Concessions adultes		
Emplacement simple	15 ans (enfant jusqu'aux 12 ans inclus en 1ère acquisition)	Gratuit
	15 ans	165 €
	30 ans	330 €
Emplacement double	15 ans	330 €
(Uniquement en cas de renouvellement)	30 ans	660 €
Cinéraire		
columbarium & cavurne	15 ans	495 €
Dispersion au jardin des souvenirs		Gratuit

DIVERS			
Dépôt sauvage	Amende si paiement dans les 45 jours		150 €
	Majoration à partir du 46ème jour		300 €
Utilisation du domaine public en vue d'y exercer une activité économique (1 jour/semaine pour 1 an – hors raccordements)		Commune	50 €
		Hors Commune	100 €

Ainsi délibéré le quinze octobre deux mille vingt-six,
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme
Fait à CHAMPEAUX,

Le Maire — **Fabienne BELLOIR**

Le secrétaire de séance — **Pascale RINNERT**

MAIRIE DE CHAMPEAUX (Ille-et-Vilaine)